

CHAPITRE QUATORZIÈME.

PLANCHE QUATORZIÈME. — SAINT LAURENT ET SAINT VINCENT.

De Dieu ne veut espérer que l'aide
De celui qui n'a point de pain,
Et qui par lui n'est assés.
Par l'ère d'une scène et d'opéra,
Mieux est dans saint Kerey travaillé
Que le cœur et grillé,
Qui fit à Dieu de son cœur l'aide.
Bibliothèque, Palais de la mort, Ms. de
la Bibliothèque de Bavière.

177. Je ne sais qui, ou plutôt je ne sais combien de fois, et par combien d'organes, certaine philosophie de l'art a blâmé fort magistralement les représentations de tortures dans les églises. C'était, disait-on, s'écarter tristement des modèles qu'avait chéris le christianisme primitif, et alimenter, sous ombre de religion, des instincts sauvages, que l'on ne saurait assez comprimer. Doléances d'une philosophie bien tendre! Mais les philosophes que leur sensibilité a entraînés dans ces considérations lamentables, eussent dû songer que, comme il est un rire aux larmes, il est aussi une sorte de pathétique qui prête à rire. Est-ce que, par hasard, ils auraient ignoré que ce sont les victimes, ici, qui sont offertes à l'admiration des peuples? Quand le patient est présenté comme un objet d'horreur, et que les rigueurs du supplice sont étalées sous la forme d'une justice sévère qui vise à obtenir l'adhésion de la foule, que l'on désire alors un adoucissement dans cet appareil des vengeances publiques, de crainte que le témoin ne s'associe trop vivement aux sentiments farouches du bourreau; passe! Je n'adopte cette thèse, ni ne la repousse; je l'écarte seulement, attendu qu'il ne s'agit pas de cela. Mais il ne faut pas être sentimental jusqu'à bannir la pensée, ou même le spectacle de l'héroïsme par égard pour les constitutions nerveuses. En outre, lorsque, se réclamant de l'antiquité chrétienne, on vient nous parler du Bon Pasteur ou de l'Orphée des catacombes, par exemple, pour nous persuader l'emploi exclusif des douces peintures et des tableaux purement gracieux, c'est cumuler une fausse assertion en fait d'histoire avec une fausse analogie en fait de raisonnement.

Quand il serait vrai que les premiers âges de l'Église se fussent interdit les représentations de tourments, et que les rudes parois des catacombes n'eussent été tapissées que d'albanes, qu'en pourrait-on conclure? J'ai déjà fait entendre⁽¹⁾ ce qu'il y a de légèreté ou d'affectation dans ces appels à la primitive Église; mais y aurait-il vraiment lieu de recourir à ce patronage contre les peintures de martyres? Tant que la paix n'était pas venue clore l'ère sanglante des grandes persécutions, il est bien clair que le nombre des sujets aujourd'hui exploités par l'art devait être beaucoup plus restreint, puisque quantité d'illustres martyrs vivaient encore, ou même n'étaient pas encore nés. Ainsi, les victimes de la persécution de Dioclétien ou de Galère ne pouvaient évidemment être exposées aux regards des fidèles contemporains d'Aurélien ou de Dèce. Sur ce point on n'exigera pas de longues preuves, sans doute. Donc, premièrement, le choix des sujets étant renfermé dans un cercle bien moins étendu, et qui va toujours se resserrant à mesure que l'on remonte vers le premier martyr, saint Étienne; les lieux, d'ailleurs, où il était possible de les reproduire étant extrêmement rares, et très-peu de monuments chrétiens antiques ayant pu arriver jusqu'à nous, il serait sage de ne pas trop agrandir les conséquences auxquelles sembleraient prêter ceux qui nous restent.

Et puis, quelle différence entre ces temps et les nôtres, quant aux motifs qui pourraient inspirer l'adoption ou l'interdiction de ces spectacles! Du temps que sur les places publiques apparaissaient chaque jour, pour ainsi dire, les supplices réels, qu'avait-on besoin de rappeler aux témoins de ces affreuses tortures les rudes combats des athlètes chrétiens? L'appareil officiel des tourments dans toute leur horrible réalité, suffisait certes à montrer aux disciples de Jésus-Christ leur destinée probable; et les modèles vivants étaient assez répétés pour animer leur courage. C'est alors qu'il y aurait eu vraiment danger de rendre le chrétien farouche, si, rentrant de l'arène où il avait vu ruisseler le sang de ses frères, du tribunal où il avait respiré l'odeur des chairs brûlées, et entendu les imprécations

(1) N° 36 (p. 59—61), etc.

sauvages d'un juge qui ne se trouvait pas assez compris par la férocité des bourreaux; si, au retour de ces scènes barbares, dis-je, il eût encore retrouvé devant ses yeux ce dont son imagination était nécessairement obsédée. Sous la compression d'une si odieuse tyrannie, sans cesse présente à leurs regards, comment les fidèles eussent-ils pu résister à cette exaltation fébrile qui fait dévier les courages, en les poussant aux résolutions extrêmes? Plus les peines d'esprit et de cœur étaient poignantes, plus le despotisme était odieux, plus aussi, par là même, il convenait aux guides du troupeau de dériver les sentiments et les pensers vers les objets d'amour et de consolation; de même que l'écurier habile sait calmer par des caresses le coursier ardent dont il voit l'œil prendre feu. De ce point de vue, qui est incontestablement le vrai, on s'explique pourquoi l'art des catacombes chérit tout particulièrement les images riantes et propres à épanouir doucement les âmes. Mais il faut se déplacer si l'on veut apercevoir un autre horizon.

Cette sainte paix, ce baume bienfaisant que les docteurs chrétiens versaient alors si volontiers dans les âmes — et il ne faut pas oublier que l'artiste religieux doit absolument tenir du docteur (1), — c'était pour chaque fidèle un avant-goût du repos qui l'attendait au terme de sa dure carrière; et, pour l'Église elle-même, comme un pressentiment des temps plus calmes où elle était destinée à recueillir paisiblement le fruit de ses pénibles semailles. Plus tard, d'autres âges ont besoin d'un enseignement plus approprié à un monde qui a changé de face. Car, comme il faut une main douce pour plier et assouplir le cheval ombrageux qu'un écart peut jeter hors de la voie, il faut aussi que l'éperon pressant sollicite la lenteur de celui qui risque de s'accoutumer au repos. Si donc l'Église fut très-sage d'offrir surtout aux premiers chrétiens la consolation et la joie de l'espérance durant leurs cruelles épreuves, la même sagesse voulait que plus tard elle portât d'un autre côté sa sollicitude. Lorsqu'une paix extérieure, à peu près constante, menaçait d'assoupir les âmes, il convenait désormais d'aiguillonner la foi trop calme, peut-être, du chrétien, par le souvenir vivement renouvelé de ce qu'avait coûté cette foi à ses pères (2).

Ainsi, ni le petit nombre de ces austères enseignements au premier âge du christianisme, ni leur multiplicité par la suite, ne devraient nous étonner. Mais que ce soit pourtant une invention moderne, et que les siècles des Pères aient écarté ces tableaux des assemblées ecclésiastiques, c'est ce qu'on ne saurait soutenir sans recevoir les démentis bien formels que proclamerait la voix de ces grands témoins. Je laisse de côté les catacombes, m'étant imposé de ne point mêler leur langage à celui des temps qui m'occupent dans cet ouvrage; mais sitôt que les persécutions ont fait cesser le spectacle vivant du martyr, nous le trouvons rappelé par toute la puissance d'évocation que possédait l'art. Prudence, saint Astère et saint Basile nous en seront des garants (3) assez graves pour attester l'ancien

(1) Cs. n° 143, 100, 99, 98, 57, 25 (p. 238, 181, 180, 177, 110, 35), etc.

(2) C'est bien ainsi que l'entend le moine Théophile (*Divers. art. sched.*, Prolog., libr. III; ed. C. de l'Escalopier, p. 123), et précisément en faisant allusion aux vitraux, si je ne me trompe. « Si . . . conspicatur fidelis anima . . . quanta sancti pertulerint in suis corporibus cruciamina, quantaque vite aeternae perceperint praemia conspicit, vite melioris observantiam accipit. » Pensée tout à fait conforme à celle que rapporte Jacques de Varazze, quand il aborde l'histoire de saint Vincent: « Ut cum omnibus erroribus, amoribus et timoribus vincatur hic mundus, sanctorum martyria docent et docuerunt. »

(3) Prudent., *Peristephan.* IX, v. 5, sqq. (p. 1051, sqq.; t. II).

« Stratus humi tumulo advolvitur quem sacer ornat
Martyr dicato Cassianus corpore.
Dum lacrymans mecum reputo mea vulnera, et omnes
Vite labores, ac dolorem acumina;
Erexi ad caelum faciem, stetit obvia contra
Fucis colorum picta imago martyris:
Plagas mille gerens, totos lacerata per artus,
Ruptans minutis praeferebat punctis cutem.
Innumeri circum pueri, miserabile viso!
Confossa parvis membra figebant stilis.
.....
Editus consultus ait: Quod prospicis, hospes,
Non est inanis aut anilis fabula.
Historiam pictura refert, etc., etc. »

Id., *Peristephan.*, XI (de pass. s. Hippolyt.), v. 123, sqq. (p. 1175, sq.).

« Exemplar sceleris paries habet illitus, in quo
Multicolor fucus digerit omne nefas:
Picta super tumulum species liquidis viget umbris,
Effigies tracti membra cruenta viri.
Rorantes saxorum apices vidi, optime Papa,
Purpureasque notas vepribus impositas.
Docta manus virides imitando effingere dumos,
Luserat e minio russeolum saniem.
Cernere erat, ruptis compagibus, ordine nullo
Membra per incertos sparsa jacere situs.
Etc. »

Voilà, ce semble, d'horribles supplices peints dans toute leur crudité, longtemps avant le Ménologe de l'empereur Basile. Cs. Arevalo, *Not. in Peristeph. hymn.* II, p. 932, 936, 937.

Basil. M., *Homil.* 17, in Barlaam (t. II, 141): Ἀνάπτυξί μου νόον, ἐν λαμπροῖς ζωγράφου. Ἐγγραφίον τοῦ πίνακι καὶ ἡ... ἀγαθότης Χριστοῦ. Je sais que Combefis a prétendu n'apercevoir ici qu'une figure de rhétorique et un simple appel aux orateurs. Il m'est impossible de trouver cela convaincant, et de n'y voir tout au moins une allusion irrécusable à l'usage de peindre les combats des martyrs. Ce qui peut rassurer dans cette diversité d'opinion, c'est que le septième concile général (II^e de Nicée, A. 787) a cité ces paroles de saint Basile, entre autres, comme formant une preuve imposante en faveur des saintes images. Cs. Concil. Nic. II, *act.* 4 (Coleti, t. VIII, p. 919).

Cs. Aster. Amas., *de s. Euphemia* (ap. Coleti, *ibid.*, p. 855—859; et ap. Ruinart, *A.A. MM. sincera*, ed. Amstel., 1713, p. 490, sq.). — Greg. Nyssen., *de s. Theodoro* (ap. Ruinart, ed. cit., p. 482). — Etc.

accord de l'Orient et de l'Occident. Il ne sera donc point nécessaire de rassembler d'autres preuves en cet endroit, où une telle question ne se présente que comme incidemment.

178. Il faudrait n'avoir reçu qu'une éducation à peu près païenne, pour ne pas retrouver dans sa mémoire les principaux traits du martyr de saint Laurent. Tant de saints Pères ont rivalisé de zèle pour célébrer la magnanimité de ce héros chrétien, tant de solennité avait été donnée à sa fête dans l'Église, tant de grandeur éclate dans ses derniers moments, que le monde a été longtemps rempli de l'enthousiasme qu'inspirait ce mâle courage. Aussi son nom est-il de ceux que l'empressement des peuples a fini par rendre trop communs, en sorte que *les gens comme il faut* se sont laissés aller à n'en vouloir plus guère pour leurs enfants; plaisant travers, qui donne entrée à la mode jusque dans le patronage des saints! Mais le nombre de ceux qui parmi mes lecteurs seraient entièrement neufs sur l'histoire du saint diacre romain sera, sans doute, si petit, que je puis bien ne pas en tenir grand compte, et les renvoyer aux nombreux auteurs (1) qui peuvent suppléer les détails omis dans cette simple description.

Les médaillons que nous n'avons plus devaient représenter les adieux du pape saint Sixte II à son clergé, au moment où éclate la persécution de Valérien (2), et la recommandation faite par lui à son premier diacre (saint Laurent) de distribuer les trésors de l'Église pour tromper la rapacité des païens (3).

On y voyait, assurément, aussi le saint *architrésorier* de l'Église romaine (4) répandant ces dernières aumônes dans le sein des pauvres, mêlant la prédication à ce ministère de charité, préludant déjà par des miracles à cette réputation de thaumaturge que les peuples lui confirmèrent (5) après sa mort; et enfin réclamant dans le supplice de saint Sixte la place que ce saint pontife lui avait donnée à l'autel (6).

179. En parcourant les scènes qui sont restées entières jusqu'aujourd'hui, nous trouvons (de bas en haut), comme dans la légende, les faits suivants : Saint Laurent, conduit au tribunal du gouverneur, est sommé de livrer les richesses confiées à sa garde, et demande trois jours pour rendre ses comptes.

(1) Gregor. M. *Responsorial.* (ed. Paris., t. III, 812—814).— Leon. M. *serm.* LXXXV (al. 83) in *Nat. s. Laur.* (t. I, 338, sq.).— Maxim. Taurin., *homil.* LXXIV—LXXVI (p. 237—244).— Petr. Chrysol., *serm.* CXXXV.— Ambros., *de Offic. ministr.*, libr. I, cap. 41 (t. II, 54—56); et alib. *passim.*— Etc. Il importe donc assez peu, quant au fond des choses, que nous ne possédions plus les *actes* primitifs de saint Laurent, puisque saint Ambroise, par exemple, les avait eus sous les yeux. Si je n'indique pas Prudence, c'est qu'il n'est presque pas permis d'ignorer quels chants il a consacrés à la gloire de saint Laurent.

(2) Un petit poème français (Bibl. du R., fonds S.-Germain, 1856, fol. 2 v^o) du moyen âge suppose que le pape réunit les principaux dignitaires de l'Église romaine pour prendre congé d'eux avant que le tyran l'eût fait saisir. Il n'y a là rien que d'extrêmement probable; la teneur des édits publiés par Valérien devait faire comprendre au saint pontife que la persécution allait frapper surtout les pasteurs. Mais le peintre-verrier de Bourges pourrait bien s'être borné à reproduire les adieux de saint Laurent au pape, tandis que ce dernier était conduit au supplice ou à la prison. Cependant, le bréviaire, qui devait tout naturellement guider l'artiste du xiii^e siècle, montre saint Laurent comme ayant déjà distribué les richesses confiées à ses soins, lorsqu'il court au-devant de saint Sixte pour obtenir de partager avec lui la couronne. « Noli me derelinquere, pater sancte, quia thesauros tuos jam expendi. » Il était tout simple de conclure que le saint diacre avait été chargé de ce soin avant l'instant où il déclare s'en être entièrement acquitté.

Je n'ai pas besoin de dire que le moyen âge attribue communément cette persécution à l'empereur Dèce. Les inscriptions de notre verrière sont d'accord en cela avec la *Légende dorée*. On n'attend sûrement pas de moi une dissertation chronologico-diplomatique sur l'origine de ce malentendu (Cs. AA. ss., *August.*, t. II, p. 135, 133, 140.—Etc.). Cependant, il convient de remarquer que Jacques de Varazze, après avoir raconté le martyr de saint Laurent, consacre un assez long article de critique à l'exposition des motifs qui peuvent faire écarter le nom de Dèce.

(3) Toujours dans la persuasion qu'il s'agissait de Dèce, la *Légende dorée* (d'après les auteurs accrédités au xiii^e siècle) veut que ces richesses soustraites aux perquisitions des païens, fussent le trésor de l'empereur Philippe. On ne doutait point alors que ce

prince n'eût été chrétien. Plus tard, on n'a pas été moins affirmatif sur cette question, mais ç'a été en sens contraire; et je ne sais vraiment d'après quelle bonne preuve. Ce qui est certain, c'est que Prudence (*Peristeph.*, hymn. II, v. 45—108; p. 893, sqq., t. II) ne paraît pas prêter au préfet de Rome le soupçon d'un dépôt impérial. Mais il ne serait pas absolument impossible que le texte même de Prudence eût occasionné la conjecture de ce testament. Quand le poète fait dire (v. 99—102) au gouverneur :

« Ni fallor, haud ullam tuus
Signat Deus pecuniam;
Nec, quum veniret, aureos
Secum philippos detulit, »

ces *philippes* (à la manière des *louis* et des *napoléons* de notre temps), que certains manuscrits remplacent par *Philippus*, auront bien pu donner le change à quelque commentateur aussi hardi que léger; chose qui n'est pas si rare que l'on ne puisse en tenir compte parmi les diverses éventualités.

(4) Le poème dont j'ai parlé le nomme

Et *trésorier archidiacon.*

(5) Cs. Jacob. de Varag., *Legend. aur.*— Ambros., Prudent., etc., ap. J. Pin., *AA. ss.*, l. cit., p. 493, sqq.— Breviar., *ad Matut.*, responsor. 1. « . . . per signum crucis cecos illuminavit, et thesauros Ecclesiae dedit pauperibus. » On pourrait penser que cette guérison des aveugles fait allusion à Lucillus qui recouvra la vue en recevant le baptême de la main du saint dans la prison. Mais Jacques de Varazze cite un autre miracle de ce genre qui précéda l'incarcération de notre martyr.

(6) Le trouvère, traduisant le fragment des *Actes* que le bréviaire a consacré, fait parler ainsi saint Laurent sur le passage de saint Sixte.

Saint Laurent vient, si l'atent;
Dis lui : « Orl Père, que ferai?
Ez les trésors dependus ai,
As povrés Den les ai donés.
Père, oens mei où en aiez?
Quant (ne?) oellés faire sacrifie
Que ne face à vostre service. »

—Au temps marqué, il produit, pour toutes richesses, les pauvres, vrais trésors de la sainte Église (1).— L'empereur, irrité, veut le forcer de sacrifier aux idoles;— sur son refus, il le fait dépouiller, et ordonne qu'on étale à ses yeux les instruments de torture : fouets armés de pointes, scies, etc. C'est exactement le récit suivi par la *Légende dorée*.— Déce, renouvelant avec fureur l'injonction de sacrifier aux dieux, le fait battre de fouets plombés. On aperçoit près du trône un bourreau tenant un *peigne* de fer.— Bientôt le tourment est renouvelé d'une manière à peu près semblable, — et enfin un autre genre de flagellation est employé pour ébranler cette invincible constance.

Ici, le peintre s'écarte un peu du texte, quoique sans grandes conséquences : il donne aux bourreaux des verges au lieu de *scorpions*, et je ne sais pas où il a pris cette espèce de traquenard qui assujettit le pied du martyr, tandis qu'on le fouette à la colonne. Mais le véritable objet de ce médaillon est la conversion de saint Romain, dont l'histoire continue dans les deux scènes supérieures. Romain était l'un des gardes qui assistaient au supplice de ce magnanime disciple du Christ; et comme il contemplait avec admiration les effets d'un si grand courage, il s'aperçut qu'un jeune homme ravissant de beauté essuyait les membres déchirés du martyr. C'est ce premier moment de surprise que l'artiste a voulu rendre en donnant un air de saisissement à ce spectateur. Plus haut, nous voyons le baptême de ce nouveau converti; il est venu se jeter aux pieds du saint dès qu'il l'a vu ramené en prison, et le précède bientôt au ciel. — Car dès que l'empereur apprend cette nouvelle victoire de Laurent, l'ordre est donné de décapiter le téméraire qui s'est fait son disciple à une heure si funeste.

Tout le groupe du sommet est consacré aux derniers moments de saint Laurent. Le mouvement du martyr qui relève la tête vers l'empereur, rappelle évidemment ces deux énergiques paroles, réduites avec une simplicité si fière par le texte que le bréviaire adopte (2) : *C'est cuit; tourne maintenant, et mange.*

180. Pour deviner le motif qui a fait placer les verrières de saint Vincent et de saint Laurent vis-à-vis l'une de l'autre, il n'est pas besoin de recourir à la narration de Jean Belet (3), qui les faisait frères, tant sont anciennes les généreuses prétentions de l'Espagne à s'attribuer ces grands cœurs! La pensée des vieux artistes de Bourges s'explique d'une manière plus simple, quand sur les lieux on voit le vitrail du fond de cette chapelle donné à saint Étienne (4). C'était, autour du patron principal, l'élite de son ordre pour lui former cortège.

La partie inférieure du premier groupe peignait, sans doute, non-seulement les premières tortures de saint Vincent, mais aussi sa comparution devant le tribunal du féroce Dacien (5), avec l'évêque Valerius. Le courageux diacre attira sur lui-même alors toute la fureur de ce barbare préfet, parce que son évêque ayant naturellement la langue embarrassée, Vincent s'offrit à répondre en sa place, et protesta hautement de son mépris pour l'idolâtrie. Dacien, qui avait eu soin de les disposer tous deux à moins de hardiesse, en leur faisant d'abord endurer la faim dans la prison, se débarrassa sur-le-

(1) Pour l'intelligence des vers que je vais citer, il faut se rappeler que, dans l'hypothèse qui attribuait à Déce cette persécution, Valérien était censé y figurer cependant comme préfet de Rome.

Tant ont été qu'il sont venu
Al siège où Valérien fu.
Valérien dit dunc al saint
Que il les trésors lui ensaint.
Saint Corens dit : « Or me donez
Trois jors de terme, d'es verres. »
Valérien dit : « Estré
Te soit si comme l'os peif. »

Et saint Corens d'ilor s'en vait;
Par la cité fait assembler
Tous les porces qu'il peut trouver,
Où les trésors ont despendu.
Il l'unt ja mangé et bés,
Et macé les en la maison
Hpelite son compaignun.

A cet endroit, le trouvère fait paraître l'empereur lui-même, contrairement au récit de Prudence, mais toujours d'accord avec la *Légende dorée*.

Décius César, al tiers jor,
Se cist al sîe l'empereor;

Et barun del sîne i sont,
Eiment ploit, et jugement font.
Quant Corens i a amené
La peure gent qu'ont assemblé,
Et dit, oient trestos, en haut :

« Dis et le trésor qui ne font
Descrittes ne puet, ains creintres;
Eier est, ja n'amemierre. »
Et Valérien en est descez.
Etc.

(2) Ad Sec. vesp., *ad Magnif.* « Assatum est; jam versa, et manduca. » Prudence, dont le talent atteint plus aisément la force que la mesure, n'a pas si bien réussi à rendre la mâle noblesse de cet adieu au tyran. Le nombre des mots éteint l'idée dans les deux strophes qu'il donne à sa version (v. 397—408; p. 920).

(3) Ap. Jacob. de Varag., *de s. Laurentis*.

(4) Pl. XVI, lanc. A. Cette disposition peut être vérifiée sur le plan général de la cathédrale de Bourges, que nous joignons à ce volume pour faciliter l'étude de l'ensemble.

(5) Dacien, quoique simple gouverneur de province, est constamment représenté ici avec une couronne. L'absence de ce signe dans la verrière de saint Laurent, quand il ne s'agit que du préfet de Rome, avait peut-être pour but de faire ressortir davantage la dignité de l'empereur.